

Dans ma classe, je peux...

- Privilégier l'accueil : le premier objectif est de mettre l'enfant en confiance, qu'il vienne à **l'école avec plaisir** !
- Favoriser les **liens avec la famille** (si besoin, il y a souvent une personne qui peut servir d'interprète dans l'entourage ou dans l'école...)
- Se renseigner sur le **passé** scolaire, la langue maternelle, la langue parlée à l'école dans le pays d'origine, la santé...
- Mettre en place un **tutorat** avec un autre élève (idéalement 2 élèves dont un seul qui parle la langue de l'EANA).
- L'autoriser à **parler sa langue maternelle** en classe ou en récréation (pour lui permettre de comprendre et ... de souffler !)
- Donner une place à la **culture d'origine** (faire un affichage dans la classe...) et **valoriser la langue d'origine** (se dire bonjour, apprendre un chant dans la langue de l'enfant...).
- Construire **progressivement** un parcours personnalisé en fonction des progrès de l'enfant et des moyens de l'école (UPE2A, décloisonnement, assistants d'éducation...).
- **Lui laisser le temps** de s'adapter, d'être disponible affectivement pour pouvoir entrer dans les apprentissages.
- **Et surtout faire confiance à l'enfant et se faire confiance** !

L'enseignant de l'UPE2A

(Unité Pédagogique pour Elèves Allophones nouvellement Arrivés : anciennement CLIN)

- L'enseignant de l'UPE2A est **itinérant** (pas de classe fermée) donc il couvre de nombreuses écoles.
- Ses missions spécifiques sont clairement définies :
Il évalue les EANA dès leur arrivée en langue d'origine, en français et en mathématiques. Il transmet les résultats et une synthèse à l'équipe de l'école et au CASNAV.
Il prend en charge les **EANA et ex-EANA** (arrivés en France depuis moins de deux ans) ainsi que les **EDV** (non sédentaires).
- L'objectif général de la prise en charge est de faciliter **l'adaptation de l'élève en classe ordinaire**.
- Cette prise en charge n'est **pas systématique** et elle évolue en fonction des besoins et avancées de l'élève.
- Avec les EANA, l'enseignant travaille prioritairement l'oral, la conscience phonologique, le français de scolarisation et le métier d'élève.
- Les prises en charge nécessitent une salle calme (avec support vidéo, audio...).
Il informe et se tient informé de l'évolution des élèves en mettant en place un **outil de liaison entre l'UPE2A et la classe ordinaire**.
Il peut donner des conseils, des outils, intervenir dans la classe, à la demande de l'enseignant.

Le directeur d'école

- Il inscrit les élèves dans leur classe d'âge.
- Il signale les arrivées par le biais de la **fiche de liaison à l'IEN et au CASNAV**.
- Il contacte l'enseignant de l'UPE2A pour l'évaluation et la prise en charge éventuelle.
- Il met en relation la famille avec les associations locales pour l'accompagnement à la scolarité, les loisirs...

→ Voir le doc. CASNAV : *Mémento du directeur Vaucluse*

Le RASED

- Comme pour les autres élèves, le RASED intervient en cas de **besoins spécifiques**. Il convient de ne pas démultiplier les prises en charge d'autant que l'élève n'est pas francophone.

Le CASNAV

- C'est le centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (pour le premier et le second degré).
- Il travaille en partenariat avec les différents acteurs impliqués lors des arrivées.
- Il met à disposition des ressources documentaires et peut apporter un soutien pédagogique.
- Il fournit les outils d'évaluation et aide à la passation.
- Il recense les effectifs et les besoins.
- Il participe à la formation des enseignants.

Et après l'école ... le collège ...

Pour les EANA, il existe des dispositifs d'accueil et d'intégration (DAI) implantés dans certains collèges du département. Les élèves sont inscrits dans leur classe et suivent également des heures spécifiques de français langue seconde (FLS) ainsi que des enseignements disciplinaires adaptés. Il s'agit d'un parcours personnalisé en fonction de leurs besoins.

Ainsi, à la sortie de l'école élémentaire, les élèves nouvellement arrivés, ayant encore besoin de prise en charge, peuvent bénéficier des dispositifs existant en second degré (avec si besoin une désectorisation).

Le lien école primaire/collège s'avère pour ces élèves, tout à fait indispensable.

Pour les EDV (non sédentaires), la fréquentation au collège est souvent compliquée, les élèves sont alors inscrits au CNED qui propose des programmes spécifiques aux voyageurs, si besoin.

Coordonnées utiles

→ Le CASNAV Antenne Avignon

l'adresse :

33, place des Corps Saints, 84000 Avignon

adresse postale :

49 rue Thiers 84077 Avignon cedex 04

le téléphone :

04 90 27 76 96

04 90 87 85 75

et surtout le mail :

ce.casnav84@ac-aix-marseille.fr

Le site où trouver tous les documents

nécessaires :

casnav.ac-aix-marseille.fr

et aussi :

avignon-1.ien.84.ac-aix-marseille.fr

→ L'enseignant de l'UPE2A

CHOMETTE Jean-Luc :

Ecole élémentaire St-Jean AVIGNON

04 90 82 01 71

LEROY Peggy :

Ecole élémentaire Persil-Pouzaraque

AVIGNON 04 90 82 37 45

Document réalisé par le groupe de travail

Vaucluse : CLIN, RASED, CASNAV. Mars 2008

casnav84@ac-aix-marseille.fr

« Dans ma classe, j'accueille
un élève allophone
nouvellement arrivé (EANA),
un enfant du voyage
(EDV) ... »

Que faire dans un premier temps ?